

02 jan 2006 -10:58

Présidence belge de l'OSCE

Le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht, devient à partir de ce 1er janvier 2006 le Président en exercice de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). Il sera appuyé dans sa mission par le Sénateur Pierre Chevalier, désigné par le Gouvernement pour remplir la fonction d'Envoyé spécial de la Présidence en exercice.

Le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht, devient à partir de ce 1er janvier 2006 le Président en exercice de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). Il sera appuyé dans sa mission par le Sénateur Pierre Chevalier, désigné par le Gouvernement pour remplir la fonction d'Envoyé spécial de la Présidence en exercice.

Bruxelles, le 30/12/2005. Le Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht, devient à partir de ce 1er janvier 2006 le Président en exercice de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). Il sera appuyé dans sa mission par le Sénateur Pierre Chevalier, désigné par le Gouvernement pour remplir la fonction d'Envoyé spécial de la Présidence en exercice. Pour la Belgique, cette présidence est une première. Elle fait suite à une décision entérinée lors de la Conférence ministérielle de Maastricht en 2003, et marque notre volonté toujours renouvelée de mener une politique étrangère active en Europe et dans le monde, en nous engageant en faveur du multilatéralisme. Tout au long de cette année 2006, la Présidence belge a donc la responsabilité ultime de la bonne gestion d'un des piliers de l'architecture de sécurité européenne. Avec 55 membres, l'OSCE est la plus grande organisation régionale de coopération en matière de sécurité du globe. Elle s'étend de Vancouver à Vladivostok, réunissant autour d'une même table les pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie centrale. L'OSCE est unique par son approche coopérative et globale de la sécurité. Coopérative, en ce sens que les 55 Etats jouissent d'un statut égal. Toutes les décisions politiques sont adoptées sur la base d'un consensus. Globale, car la sécurité, au sein de l'OSCE, prend forme dans les trois « corbeilles » que sont les dimensions politico-militaire, économique et environnementale, et humaine. En s'appuyant sur 18 missions établies dans les Balkans, en Europe de l'Est, dans le Caucase et en Asie centrale, l'OSCE veille au suivi des engagements pris par ses membres. Cela se traduit par de multiples projets concrets dans des matières telles que le respect des droits de l'homme, la promotion de la société civile et l'Etat de droit, le développement de l'économie de marché, les questions environnementales, l'aide aux médias, la gestion des frontières et la formation de policiers. La Belgique devient Président en exercice de l'OSCE au moment où cette organisation fait face à de nouveaux défis, notamment en ce qui concerne sa propre réforme qui vise à s'adapter à la réalité politique actuelle. La Présidence belge adoptera également une politique active en vue de progresser dans la résolution des conflits dits « gelés » : en Moldavie-Transnistrie, au Nagorno-Karabakh, et en Géorgie (Ossétie du Sud et Abkhazie). Une même volonté sera de mise afin d'amener l'OSCE à jouer son rôle dans le règlement du statut futur du Kosovo. La priorité sera également donnée au respect de l'Etat de droit et à la lutte contre la criminalité internationale. Le Ministre De Gucht compte présenter le programme de la Présidence belge, le 11 janvier prochain à 15.00, lors d'une conférence de presse au Palais d'Egmont -salle de Presse -(Petit Sablon 1000 Bruxelles) Carte de presse belge ou européenne obligatoire.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be